

DIPLÔME D'ÉTAT PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE Attestation employeur

Dupliquer ce document autant de fois que nécessaire : **un employeur par feuille**

Activités menées en tant que	<input type="checkbox"/> salarié(e) <input type="checkbox"/> non salarié(e) <input type="checkbox"/> bénévole ou volontaire <input type="checkbox"/> stagiaire		
Nom de la structure		SIREN/SIRET	
Statut juridique	<input type="checkbox"/> association <input type="checkbox"/> collectivité locale <input type="checkbox"/> entreprise		
Adresse		Ville	
Code postal		Pays	
Téléphone		Courriel	

Représentant(e) de la structure

Je soussigné(e)		Fonction	
Téléphone		Courriel	
agissant au nom de la structure identifiée ci-dessus, atteste que celle-ci a bien des activités relevant de l'enseignement musical spécialisé et certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette attestation.			

Candidat(e) à la formation

NOM d'usage		NOM de naissance	
Prénom(s)			
Date de naissance		Ville de naissance	
A exercé au sein de la structure identifiée ci-dessus les fonctions de professeur de musique, dans les conditions précisées ci-dessous, pour ¹			
Discipline		Domaine	
		Option	

Dates de début et de fin d'activité ²	Nombre total d'heures sur cette période, pour la discipline, le domaine et l'option précisés ci-dessus ³

Fait à :
Signature et cachet :

Le :

¹ : reporter ici la discipline le domaine et l'option correspondant à la demande de recevabilité). Pour la discipline enseignement instrumental ou vocal, les activités d'enseignement musical non référées à un domaine en particulier (esthétique) ne peuvent pas être prises en compte pour la phase de recevabilité.

² En cas de succession de contrats à durée déterminée, indiquer la date de début du premier contrat et la date de fin du dernier contrat. En cas d'activité en cours au moment de l'attestation, indiquer la date de celle-ci comme date de fin.

³ Indiquer uniquement le nombre d'heures de face à face pédagogique (temps de cours individuel ou collectif, d'encadrement de pratiques amateurs, de direction d'ensembles etc.) effectives. Exemple : 20h de cours hebdomadaires sur 30 semaines : 600h.